

Contrat de location

Contact mairie: 02 98 10 91 11 - contact@elliant.bzh

Contact services techniques : 06 30 45 37 20 - yann.faro@elliant.bzh

Manifestation :		Date :	
Salle polyvalente Salle des s	ports Salle Sainte Odile	Autre (préciser)	
Entre la commune d'Elliant, représentée par le Maire, Re	ené Le Baron et l'association		
représenté par Mr Mme		Téléphone :	
Il a été convenu ce qui suit ; la Commune d'Elliant loue la	a salle <i>(préciser heure)</i> de :	à	et les matériels suivants :
Matériel stocké en mairie		Condition	ns de location :
Percolateur (2) Nb : Sono mobil + micro HF Bloc sono 3 entrées micro + 2 enceintes + 2 pieds Jeu de 10 lumières + pieds + consoles Micros + câbles	Micro sans fil Table mixage + enceintes Vidéoprojecteur		ure d'emprunt de matériel : ure de retour du matériel :
Matériel stocké à la salle des sports			
Grilles d'expo - 1.20m x 2.20m (30) Nb :	Fournir un plan (Montag	e par les services te s de 2m x 1m (12)	x 5m x 3m) - Plaques de 1.20m2 echniques + bénévoles de l'association demandeuse)
Matériel stocké aux services techniques			
Barrières (60) Nb : Néon (6) Nb : Tableau(x) électrique(s) (2) Nb : Type d'appareil à alimenter : -	Panneau de s	chniques pour man	nutention préciser pour quelles tâches :
Autres matériels - Voir avec associations Conteneur CCA - Demande au service déchets de CC	:A : dechets@cca.bzh ou 02 98 50) 50 17	
Formulaire en ligne : https://formulaires.mesdemarc	ches.cca.bzh/habitat-et-cadre-de	-vie/reserver-des-co	onteneurs-pour-une-manifestation
Gobelets plastiques réutilisables - Cercle Celtique - Y	'ann Keroué - 07 80 08 53 16		
<u>Vaisselle</u> - Comité d'animation - Henriette Pétillon - 200 Couverts : assiettes, fourchettes, couteaux	02 98 94 12 13 - Prêt gratuit aux	associations	
Tables et chaises - Association de Chasse St Gilles - A 3.80 m x 0.85 m (10/12 personnes) - 1.80m x 0.80 m Plancha - Bro Marc'h Houarn - 06 88 42 65 45			

Information aux utilisateurs

Le badge d'accès aux salles est à retirer en mairie le jour de la réservation ou le jour qui précède s'il s'agit d'un week-end. Il sera à restituer dans la boîte aux lettres de la mairie dès la fin de la location.

Nous vous informons que ce système permet l'enregistrement de données relatives à leurs utilisations (dates, heures et points d'accès utilisés) afin d'assurer la gestion et la sécurité des accès aux bâtiments.

ise à disposition du fourgon communa	
ilisation du fourgon communal : Oui	Nom et prénom du conducteur :
Non	Téléphone du conducteur :
	Date et heures souhaitées de mise à disposition : Date :
ditions de prêt :	Heure départ :
	Heure retour :
sociation utilisatrice s'engage à utiliser ce véhi	u matériel communal sur la commune d'Elliant. ule en conformité avec la réglementation en vigueur (code de la route, code des assurances) ale si les règles du présent contrat ou du code de la route n'ont pas été respectés (notamme
onducteur doit : Être adhérent de l'association	demandeuse. Avoir plus de 21 ans. Posséder son permis B depuis plus de deux ans.
	insmettra l'avis de contravention à l'association. En cas de retrait de point(s) du permis de om du conducteur ou de la conductrice au moment de l'infraction aux services compétents.
s le cas d'un accident responsable ou de dégr surance sera à la charge de l'association.	dations du véhicule lors de sa mise à disposition, le paiement de la franchise prévue au cont
nunicipalité attire l'attention des utilisate	s sur leur responsabilité (pendant toute la durée de la réservation) des personnes pré
nunicipalité attire l'attention des utilisate	s sur leur responsabilité (pendant toute la durée de la réservation) des personnes pré
nunicipalité attire l'attention des utilisater natériel mis à leur disposition et de la salle <u>Rappel :</u>	s sur leur responsabilité (pendant toute la durée de la réservation) des personnes pré
nunicipalité attire l'attention des utilisates natériel mis à leur disposition et de la salle Rappel: Si l'évènement n'est pas inscrit au calendries concernée. L'utilisateur s'engage à : - Prévenir les responsables des associations	rs sur leur responsabilité (pendant toute la durée de la réservation) des personnes pré communale utilisée. la manifestation est soumise à acceptation de la part des utilisateurs habituels de la salle utilisatrices habituelles de la salle réservée : pour trouver les coordonnées, voir sur l'applicati
nunicipalité attire l'attention des utilisates natériel mis à leur disposition et de la salle Rappel: Si l'évènement n'est pas inscrit au calendries concernée. L'utilisateur s'engage à :	es sur leur responsabilité (pendant toute la durée de la réservation) des personnes précommunale utilisée. la manifestation est soumise à acceptation de la part des utilisateurs habituels de la salle utilisatrices habituelles de la salle réservée : pour trouver les coordonnées, voir sur l'application demander en mairie. nel.
nunicipalité attire l'attention des utilisates natériel mis à leur disposition et de la salle Rappel: Si l'évènement n'est pas inscrit au calendrier concernée. L'utilisateur s'engage à : - Prévenir les responsables des associations "Elliant connectée" dans l'onglet association - Ne pas utiliser de tableau électrique perso - Restituer la salle propre et rangée et signa	es sur leur responsabilité (pendant toute la durée de la réservation) des personnes précommunale utilisée. la manifestation est soumise à acceptation de la part des utilisateurs habituels de la salle utilisatrices habituelles de la salle réservée : pour trouver les coordonnées, voir sur l'application demander en mairie. nel.
nunicipalité attire l'attention des utilisates matériel mis à leur disposition et de la salle Rappel: Si l'évènement n'est pas inscrit au calendrier concernée. L'utilisateur s'engage à : - Prévenir les responsables des associations "Elliant connectée" dans l'onglet association - Ne pas utiliser de tableau électrique perso - Restituer la salle propre et rangée et signa Pour les manifestations importantes, un éta un représentant de la commune.	es sur leur responsabilité (pendant toute la durée de la réservation) des personnes précommunale utilisée. la manifestation est soumise à acceptation de la part des utilisateurs habituels de la salle utilisatrices habituelles de la salle réservée : pour trouver les coordonnées, voir sur l'application demander en mairie. nel. re tout problème survenu.
Rappel: Si l'évènement n'est pas inscrit au calendrier concernée. L'utilisateur s'engage à : - Prévenir les responsables des associations "Elliant connectée" dans l'onglet association - Ne pas utiliser de tableau électrique perso - Restituer la salle propre et rangée et signa Pour les manifestations importantes, un éta un représentant de la commune.	rs sur leur responsabilité (pendant toute la durée de la réservation) des personnes précommunale utilisée. la manifestation est soumise à acceptation de la part des utilisateurs habituels de la salle utilisatrices habituelles de la salle réservée : pour trouver les coordonnées, voir sur l'application demander en mairie. nel. ir tout problème survenu. des lieux pourra être réalisé avant et après l'événement par un responsable de l'association

Vos données sont nécessaires au service comptabilité/accueil/services techniques de la collectivité, responsable de traitement, pour assurer le suivi des demandes de locations, le conventionnement et la facturation et ceci dans le cadre contractuel. Elles sont communiquées au Trésor Public pour la facturation et conservées 10 ans (si la demande fait l'objet d'une facturation). Vous disposez de droits sur vos données (limitation, accès, rectification, effacement) que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné : contact@elliant.bzh ou Mairie d'Elliant 1 rue du Docteur Laënnec 29370 Elliant ou à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Signature du demandeur

adresser votre demande au service concerne: contact@elliant.bzh ou Mairie d'Elliant 1 rue du Docteur Laennec 293/0 Elliant ou a notre delegue a la protection des données a l'adresse suivante: protection.données@cdg29.bzh ou La Cellule RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Cachet de la mairie